

MF/BZ/-

CAISSE D'EPARGNE
DU CONGO BELGE
ET DU RUANDA-URUNDI

B. P. 615
Tél. 492
C. Ch. P. Z 186
Bq. Centrale n° 7



SUCCURSALE

SPAARKAS VAN
BELGISCH - CONGO
EN RUANDA-URUNDI

P. B. 615
Tel. 492
P. Ch. R. Z 186
Centrale Bk. n° 7

Réf. 4213/U.6.3
Verw.

Objet :
Voorwerp :

Annexe :
Bijlage :

2545/Fin 9/02
8/7/57

USUMBURA, le 26 juin 1957.-
USUMBURA, de

Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à
RUHENGERRI.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli
une affiche mentionnant les taux d'intérêts qui
seront alloués par notre Institution à partir du
16 juillet 1957 sur les dépôts d'épargne.-

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir
faire apposer ce tte affiche à l'endroit le mieux
approprié de vos bureaux.-

Je vous en remercie dès à présent.-

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur de
Territoire, l'assurance de ma considération la plus
distinguée.-

Ruhengeri



3652

LE SECRETAIRE GENERAL,
DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE
DU RUANDA-URUNDI,

M. PIEVEZ